

voitures à cette gare, et pour cela, il faudra creuser le roc.

M. CASGRAIN : Si l'on doit enlever du roc, il me semble qu'il faudra faire des expropriations en cet endroit. Alors, cette somme ne serait pas suffisante.

Chenal du nord—Creusement, élargissement et redressement..... \$100,000

M. REID : Est-ce l'intention du gouvernement de faire ces travaux prochainement ? L'eau du fleuve Saint-Laurent est très basse et les vaisseaux ont beaucoup de difficultés.

Suivant ce que je comprends, ce chenal du nord est à une faible distance en aval de la ville de Prescott, entre Prescott et Cardinal, et il s'y trouve des endroits où il n'y a, à présent, qu'environ huit pieds d'eau, de sorte que les vaisseaux peuvent descendre jusqu'à Prescott avec un tirant d'eau de 17 pieds, puis ensuite ne trouver qu'environ huit pieds d'eau, à certains endroits entre Prescott et le canal des Galops.

Cela est causé par le fait que ce canal n'existe pas dans la partie basse où il devrait se trouver, et il est nécessaire que ces travaux soient continués prochainement. Il y a beaucoup de plaintes à ce sujet. L'honorable député de Kingston, où demeurent beaucoup de marins, peut corroborer ce que je dis quant à ces plaintes.

LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : C'est l'intention du département d'apporter toute la diligence possible à l'exécution de ces travaux. Je comprends, d'après les renseignements reçus, l'importance de pousser sans délai inutile les travaux nécessaires au creusement du canal, de sorte que nous puissions avoir là un canal convenable dans toute sa longueur. Je ne vois pas de raison pour laquelle l'honorable député peut ne pas voir le commencement immédiat de ces travaux.

Canal de Cornwall—Élargissement..... \$100,000

M. SPROULE : Qu'a-t-on fait relativement à ce canal ?

LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Ce canal a été creusé de 9 à 14 pieds, et ce n'est là qu'une faible partie d'un crédit considérable. D'après les renseignements que je possède, les travaux d'agrandissement faits, jusqu'au 30 juin 1895, ne coûtent pas moins de \$3,000,900, et il faut ajouter, pour l'année expirée le 30 juin dernier, \$420,000. On croit que \$235,000 suffiront pour compléter les travaux, et le crédit de \$100,000 actuellement demandé est le dernier crédit. Il y avait un crédit dans les estimations principales, et celui-ci est le dernier requis pour compléter les travaux. Ces travaux une fois complétés auront coûté plus de 4 millions et un quart.

Canal des Galops—Agrandissement... \$50,000

M. QUINN : Est-ce l'intention du gouvernement d'enlever les obstructions à l'entrée du canal des Galops, et de creuser ce canal à 9 pieds de profondeur ?

LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : La difficulté, au sujet de ce canal, ne vient pas tant, je crois comprendre, de l'existence de certaines obstructions que du fait de l'eau basse.

M. BLAIR.

La profondeur n'est à présent que de 8 pieds, je crois. Il n'y a pas d'obstruction, à aucune des extrémités du canal, qui mette l'eau à une moindre profondeur, de sorte que la difficulté vient de ce que l'eau s'échappe constamment. A moins que le canal ne soit creusé, nous ne saurions espérer avoir plus d'eau que nous n'en avons maintenant, du moins à cette saison de l'année.

M. TAYLOR : L'honorable ministre devrait s'enquérir, je pense, de la cause du peu de profondeur de l'eau dans le fleuve Saint-Laurent et les canaux. Mon opinion est que l'on a enlevé tant d'obstructions que l'eau coule plus rapidement que jamais, et avant longtemps, le gouvernement sera obligé de construire des jetées pour empêcher l'eau de s'échapper aussi rapidement. Depuis 3 ou 4 ans, l'eau a été plus basse que jamais. L'eau est maintenant de 3 ou 4 pieds plus basse qu'elle ne l'a été depuis 20 ans.

M. REID : Je pourrais peut-être donner quelques explications au sujet des obstructions à la tête du canal des Galops. L'ennui vient de ce que l'on appelle la vieille écluse, l'écluse que l'on est à enlever. Le fond de cette écluse est rocheux, et les entrepreneurs sont occupés à le creuser. C'est un travail assez difficile et le seuil repose sur le roc. Les bateaux et les steamers chargent jusqu'à 9 pieds, ce qui est permettre un passage sûr dans tous les canaux, jusqu'à Montréal. Mais un fort vent de l'est fait baisser l'eau de 2 pieds, ce qui fait que lorsque, par ce vent, les bateaux arrivent à la tête de ce canal pour traverser la nouvelle écluse, ils sont obligés d'attendre que l'eau monte de nouveau.

Le gouvernement a-t-il l'intention de commencer tout de suite les travaux d'agrandissement, depuis Iroquois jusqu'à la tête du canal ? Je crois que les travaux sont presque terminés sur le système entier des canaux depuis Montréal jusqu'à Morrisburg, à l'exception de cette partie du Saint-Laurent, c'est-à-dire le canal des Galops, depuis Iroquois jusqu'à la tête du canal, distance d'environ 5 milles. On a construit deux nouvelles écluses, et à l'entrée principale, on a entrepris des travaux de dragage qui sont presque terminés ; mais depuis là jusqu'à Iroquois, il n'y a eu rien de fait, et à présent il n'y a environ que 7 pieds d'eau, depuis Cardinal jusqu'à la tête du canal. Ainsi donc, il est important que les travaux soient commencés prochainement.

Je vois un crédit de \$250,000 pour ce canal, dans les estimations principales, et il y a en plus ce crédit de \$50,000. J'ignore si ces deux crédits sont pour les mêmes travaux. Ce dernier crédit doit-il être affecté à de nouveaux travaux depuis Iroquois jusqu'à la tête de ce canal ?

LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Non ; ce crédit doit servir à compléter les travaux à l'entrée de la tête du canal, travaux estimés à \$300,000. Nous avons déjà voté \$250,000, ce crédit complète le montant.

M. REID. Ce crédit de \$250,000 est-il pour les travaux à la tête du canal ?

LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Oui.

M. REID : Des soumissions ont été demandées en mai ou juin dernier pour des travaux à Iroquois,